



## Compte rendu de l'assemblée générale du 14 décembre 2016, qui s'est tenue au golf de L'ILE d'OR.

Les 27 clubs adhérents sont représentés soit par leur délégué, soit le suppléant ou les porteurs de pouvoirs. Tous les membres du Conseil d'Administration sont présents, ainsi que 2 des 4 membres d'honneur (Daniel VITEUR a donné pouvoir et Jean Pierre BARRAUD est excusé). Les délégués et les membres d'honneur ont reçu leurs bulletins de vote conformément à l'article 11 des statuts de notre association.

La séance est ouverte à 10h30 par le Président Alain CHAUDEMANCHE.

Il commence son rapport moral en remerciant les délégués qui ont cessé leur fonction en 2016 pour leur dévouement puis souhaite la bienvenue aux nouveaux qui les accompagnent (son rapport moral complet sera visible sur le site).

Il remercie également, Michel RAULT et René DELRIEU, nos anciens, Président et secrétaire, pour l'intérêt qu'ils continuent de porter à la vie de notre association.

La saison sportive 2016 s'est globalement bien déroulée et la santé de nos finances est bonne, les comptes ont été vérifiés et certifiés par Patrice LEZLA expert comptable et nouveau vérificateur aux comptes. Les effectifs 2016 sont en hausse, nous avons enregistré 1305 adhésions soit 50 de plus qu'en 2015. Pas de soucis majeurs en match-play, les greensomes rencontrent un succès croissant, alors qu'une baisse de 1% des participations aux stablefords est notée, un retour à la formule sur 10 tours sera exposé plus tard. Une modération du prix des greenfees est souhaitable car la répétition engendre pour les joueurs des budgets golf significatifs. Le Trophée Michel RAULT connaît un succès croissant et dès 2017 un trophée sera aussi remis au vainqueur du critérium.

Il a montré sa fierté d'avoir bien battu les bretons sur les parcours de St Jean de Monts et de Pornic. Il remercie les organisateurs et tous les acteurs de cette victoire.

Le Président évoque ensuite la journée de clôture et adresse ses félicitations au golf d'Alençon pour la qualité du parcours lors de la finale, elle a fait l'unanimité des participants. Il remercie ensuite les deux délégués manceaux qui se sont particulièrement investis pour la bonne organisation des rencontres sur les golfs de Sargé et des 24h ainsi que pour la soirée de gala et l'excellent repas.

Il informe que la journée finale aura lieu en 2017 autour de Nantes

La couleur des polos en 2017 sera noire pour les hommes et pourpre pour les dames.

Avant de passer au vote pour le renouvellement du tiers sortant, il remercie Fernand, pionnier de notre association et infatigable centralisateur des résultats, en lui remettant au nom de tous un cadeau.

Vient le moment de procéder à l'élection des membres du CA, pour remplacer le tiers sortant. Le secrétaire informe qu'il y a 6 candidats, 3 des membres sortants et 3 nouveaux. Chacun des candidats est appelé à se présenter et à motiver sa candidature. Ensuite le secrétaire propose un vote à bulletin secret puis demande que les bulletins ne comportent que 4 noms au maximum et un au moins, dans les autres cas les bulletins seront considérés comme nuls. Le secrétaire adjoint fait passer l'urne puis avec l'aide de deux membres procède au dépouillement.

Au cours du vote, et par anticipation, le Président annonce son intention de ne pas se représenter fin 2017. Il assure de son soutien celui ou celle qui sera son successeur, et communique également que le secrétaire a informé le CA qu'il ne se représentera pas fin 2018, il faut donc envisager de préparer ces remplacements.

Pour conclure il remercie de nouveau tous les délégués et membres du CA pour leur implication forte tout au long de l'année. Avant de passer la parole au trésorier, il souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

**Le trésorier**, présente la situation financière 2016 certifiée sincère et véritable par le vérificateur aux comptes (son rapport financier sera annexé au CR de l'AG). Il présente les points principaux suivants :

Recettes : 95038 euros avec 1305 adhérents, le budget prévisionnel était construit sur 1250), il faut y ajouter 12480 euros pour la rencontre Bretagne/Pays de la Loire que nous avons organisée cette année. La participation à la soirée de gala a été conforme aux prévisions.

Dépenses: 94294 euros plus 13244 euros pour Bretagne PDL

La situation 2016 est légèrement déficitaire : 20 euros environ pour un budget prévisionnel volontairement construit en déficit de 3000 euros afin d'absorber le bénéfice de l'exercice précédent. Les fonds disponibles sont d'environ 25000 euros et servent pour l'achat anticipé en période de solde des balles, lots et autres dotations des compétitions.

L'assemblée est invitée à donner quitus au trésorier, celui-ci lui est donné à l'unanimité.

Le trésorier remercie ensuite les délégués pour leur contribution et rappelle qu'ils doivent utiliser la boîte mail collective ([sgpdll2014@gmail.com](mailto:sgpdll2014@gmail.com)) pour l'envoi des fichiers relatifs aux membres et aux cotisations.

Il présente le budget prévisionnel 2017, construit avec prudence sur la base de 1300 adhésions et une cotisation à 40 euros comme en 2016.

**Le secrétaire** est invité à présenter les dispositions prises et validées en CA pour la saison sportive 2017 (voir le CR du CA sur notre site). Avant de présenter les calendriers il commente les statistiques et contraintes sportives extérieures à l'association (trophées seniors de la ligue et autres compétitions) qui ont été prises en compte et ont guidé la construction des calendriers.

Les différences par rapport à 2016 sont commentées par formules de jeu.

**Les match-plays :**

Même organisation qu'en 2016 (1/8ème,  $\frac{1}{4}$ ,  $\frac{1}{2}$  et finale) avec expérimentation des rencontres aller et retour dans la même semaine, principalement le mardi et le jeudi. Les demi-finales auront lieu en 2017 en match aller et retour. Seules les finales se dérouleront en terrain neutre.

Les 16 clubs des 3 divisions sont toujours répartis en deux zones (Est et Ouest) et les rencontres ont été tirées au sort parmi les 8 clubs de chaque zone, par le Président au cours du CA en Novembre.

**Les Greensomes :**

Maintien des 5 rencontres lors de chacun des trois tours de qualification.

Nouveauté 2017: les points de la finale seront multipliés par deux pour encourager toutes les équipes qualifiées à y participer et ainsi avoir plus de possibilité de se replacer voire de remporter le trophée, même en étant éloignées au classement (Le règlement modifié sera plus explicite).

**Le trophée Michel Rault**

Même formule qu'en 2016, les deux parcours choisis par l'ex-président sont Savenay et Le Mans-24H.

Le vainqueur du critérium recevra une coupe lors de la soirée de gala.

**Les rencontres en Stableford**

Retour à la formule sur 10 tours en Ouest avec 3 rencontres par tour. Lorsque les inscrits seront supérieurs à 110, possibilité de faire jouer jusqu'à 21 joueurs volontaires la veille (du club et de clubs proches) afin de gagner environ une heure pour la remise des prix.

Le calendrier a été réalisé à partir du tirage au sort fait par le Président en CA.

Les classements cumulés équipes prendront en compte les 10 tours. Le classement globalisant les équipes des deux zones sera rétabli.

Les classements individuels cumulés, brut ou par série, resteront établis en ne prenant en compte que les 8 meilleures performances.

Nouveau : Lors de chaque rencontre il sera attribué un prix brut senior 2 (mixte), en plus du net déjà existant, mais il ne sera pas établi de classement cumulé sur les 10 tours.

**Rencontre Bretagne Pays de la Loire 2017 :**

Elle aura lieu dans les Côtes d'Armor, les parcours de ne sont encore connus.

**Journée de clôture de la saison et soirée de gala 2017 :**

Elle aura lieu dans la région Nantaise, les parcours retenus sont NANTES ERDRE, NANTES VIGNEUX et St SEBASTIEN sur LOIRE.

Le secrétaire informe qu'il enverra les calendriers 2017 (Match-play, greensomes, TMR et stableford) dès demain et qu'il attend la confirmation de la disponibilité des parcours et les prix des greenfee pour le 15 janvier au plus tard.

**Le Président proclame les résultats de l'élection des membres du CA :**

Inscrits = 145    Votants = 144    Bulletin nul = 1    Exprimés = 143

Les quatre élus sont : Jean Paul GONNET 143 voix

Michel PIERRE 130 voix

Sylviane LE ROY 124 voix

Bruno PARESSANT 80 voix

Les membres du CA se réunissent pour élire le bureau et préciser le rôle de chaque membre. Les membres restants et les sortants réélus sont reconduits dans leur précédente fonction. Michel SEVIN, déjà polyvalent, remplace Fernand comme centralisateur des résultats. Bruno PARESSANT est désigné 2<sup>ème</sup> secrétaire adjoint.

Le président remercie l'assemblée de son attention et invite le groupe à passer à table.

La séance est levée à 13h15

Fait le 26.12.2016

Le secrétaire Alain SMONDACK